



PARLEMENT FÉDÉRAL BELGE



XLIV Réunion de la COSAC - Bruxelles, 24-26 octobre 2010

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1) Lieu de la réunion

Palais d'Egmont – Salle Europe
Entrée : Petit Sablon 8 bis, 1000 Bruxelles

2) Secrétariat de la réunion

Pour tout renseignement concernant cette réunion, veuillez nous contacter à l'adresse suivante :

Secretariat@cosac.eu

ou

COSAC@lachambre.be ou COSAC@dekamer.be ou appeler le : +32 2 549 80 78.

Site internet : <http://www.parlement-eu2010.be> ou <http://www.cosac.eu>

3) Hébergement

Les réservations d'hôtel sont à faire **exclusivement** en ligne sur le site internet

<http://secure-squatra.be>

Des chambres ont été réservées dans 3 hôtels :

- Hôtel Sofitel Brussels Le Louise (5 étoiles)
Avenue de la Toison d'Or 40
1050 Bruxelles
- Hôtel Hilton Brussels (4 étoiles)
Boulevard de Waterloo 38
1000 Bruxelles
- Hôtel du Grand Sablon Brussels (4 étoiles)
Rue Bodenbroek 2/4
1000 Bruxelles

4) Inscription à la réunion

Tous les participants, y compris les interprètes accompagnant les délégations, sont priés de s'inscrire avant le lundi 11 octobre 2010, en renvoyant le formulaire d'inscription par e-mail à

COSAC@lachambre.be ou COSAC@dekamer.be

5) Arrivée et départ des délégations

Il n'y a pas de transport organisé : les Présidents et les membres des délégations devront organiser eux-mêmes leur transfert depuis l'aéroport ou la gare jusqu'à l'hôtel choisi.

6) **Autres transferts**

Les déplacements de tous les participants sera assuré par le Parlement belge entre les hôtels et les lieux de réunion et de repas.

7) **Accréditations**

Tous les participants inscrits à la réunion recevront un badge. Ce badge sera disponible dans les hôtels le dimanche 24 octobre 2010 de 17h00 à 18h45, ou au Palais d'Egmont le lundi 25 octobre 2010 à partir de 7h30.

8) **Interprétation**

La traduction sera assurée simultanément en 23 langues.

9) **Documentation**

La documentation sera actualisée régulièrement sur le site internet. Les participants recevront la dernière version des documents lors de leur accréditation. En conformité avec l'article 9.2 du Règlement de la COSAC, la documentation sera distribuée en anglais et en français.

10) **Presse**

La conférence est ouverte à la presse.

11) **Coin internet**

Il y aura une salle de réunion à la disposition des participants équipée avec ordinateurs et téléphones. Tous les ordinateurs auront accès à internet et une connexion wifi sera également disponible (l'identification et le mot de passe vous seront donnés lors de l'accréditation).

12) **Espace non-fumeurs**

Il est interdit de fumer dans les salles du Palais d'Egmont.

13) **Banque et change**

L'euro est la devise en vigueur en Belgique.
Les hôtels de la Conférence disposent d'un service de change.